



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Pôle expertise
des établissements et de la pédagogie**
Inspection du 2nd degré

VR/PEEP/IA
n° 3211/2023-009
Affaire suivie par :
Isabelle AMIOT
Coordonnatrice de l'inspection pédagogique
Tél : (+687) 26 62 66
Mél : Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc

Nouméa, le 8 février 2023

Le collège des inspectrices et des inspecteurs

A

1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Mesdames et Messieurs
les enseignants, les psychologues de l'Éducation
nationale et les CPE

s/c Mesdames les directrices et Messieurs les
directeurs d'établissements publics et privés

Objet : préambule commun à l'ensemble des disciplines pour les lettres de rentrée 2023

Mesdames, Messieurs,
Chères et chers collègues,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour le travail réalisé tout au long de l'année scolaire passée. Votre expertise et votre implication ont contribué notamment au succès de la poursuite de la mise en œuvre des réformes du lycée et du baccalauréat, et de la valorisation de la voie professionnelle. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues entrant dans le métier et dans l'académie.

La période de crise sanitaire que nous avons traversée nous a demandé d'être force d'adaptation pour accompagner les élèves dans leur parcours de formation. Forts de cette expérience, l'année 2022, plus sereinement, nous a permis de mettre en œuvre de nouvelles mesures :

- au lycée général et technologique, le contrôle continu avec l'élaboration du projet d'évaluation de chaque établissement, le déroulement des épreuves écrites des enseignements de spécialité, la passation du Grand oral ;
- les six séries technologiques proposées en Nouvelle-Calédonie (STHR, ST2S, STD2A, STI2D, STL et STMG) ont permis aux élèves de préparer leur poursuite d'études dans le supérieur, majoritairement en BTS, mais aussi en BUT ou en classe préparatoire. L'offre de BTS, importante en Nouvelle-Calédonie, s'est encore enrichie l'an passé avec le BTS Assurance et, cette année, avec le BTS Professions immobilières. Le BTS Informatique (BTS SIO) du lycée Dick Ukeiwë, fonctionnera en alternance mixée en seconde année. D'autres formations professionnelles pourront adopter cette nouvelle modalité de formation en alternance en entreprise dans un proche avenir.
- au lycée professionnel : le plan de valorisation de la voie professionnelle (PVVP) a été engagé en Nouvelle-Calédonie en 2019. Il s'est parachevé l'an passé en classe de terminale professionnelle, avec l'entrée en vigueur des nouveaux programmes d'enseignements généraux et les nouvelles modalités d'évaluation du baccalauréat. En 2022, Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, a mis en place des groupes de travail dont le but est de faire des propositions d'évolution sur les formations professionnelles. Pour rappel, ces groupes devaient aborder les thèmes suivants :
 - ✓ Réduire le nombre de décrocheurs ;
 - ✓ Préparer les poursuites d'études dans le supérieur ;

- ✓ Améliorer le taux d'accès à l'emploi ;
- ✓ Donner des marges de manœuvre aux établissements tout en conservant le caractère national du diplôme

On constate une réelle continuité avec les objectifs de la transformation de la voie professionnelle et avec sa déclinaison sur le territoire, le plan de valorisation de la voie professionnelle (PVVP). Il convient donc de poursuivre le travail engagé en faisant en sorte de renforcer davantage certaines pratiques pédagogiques.

Cependant, les contraintes imposées par les conditions sanitaires, laissent plusieurs de nos élèves en situation de fragilité dans leur relation aux apprentissages, à l'autre, à l'École. Il nous appartient, ensemble, de continuer notre travail en priorisant les axes suivants :

- la maîtrise des fondamentaux et plus particulièrement la prévention de l'innumérisme et de l'illettrisme. Depuis quatre ans, chaque collège et chaque lycée professionnel accueillant une première année de CAP ont été dotés de référents « prévention de l'innumérisme » et de référents « prévention de l'illettrisme ». Des formations, des ressources et des tests affinés de repérage ont été installés. Nous continuerons à maintenir ces dispositifs, à mutualiser les ressources produites, et à organiser des retours d'expérience afin de permettre aux établissements et aux équipes de prendre connaissance des dispositifs qui ont pu être mis en place pour lutter contre ces deux fléaux.
- l'adaptation des enseignements aux besoins éducatifs des élèves, dans l'optique d'une École inclusive
- la maîtrise des usages du numérique
- la construction du citoyen de demain en permettant à chaque élève de développer son esprit critique. Un appui sur l'oralité s'avère nécessaire pour que chacun(e) puisse s'exprimer et communiquer. La valorisation de la parole, de la lecture à voix haute, de la discussion et du débat d'idées est le moyen de développer cette parole personnelle, instruite, réfléchie.

La persévérance scolaire est un défi dans lequel nous nous sommes tous engagés en 2022 et qui nous a permis d'installer le réseau PerScol sur tout le territoire. Il nous revient en 2023 de développer ensemble cette culture de la persévérance afin d'anticiper les risques de ruptures de parcours scolaire des élèves, mais aussi pour permettre aux jeunes les plus éloignés des apprentissages, de reprendre en toute confiance le chemin de l'École. Pour cela dès la rentrée et dans tous les lycées professionnels, de nouveaux acteurs, les référents PerScol, seront identifiés pour sécuriser les parcours de formation des élèves repérés dans les GOPR (groupes d'observation et de prévention). Nous aurons aussi à cœur d'élargir nos partenariats avec les collectivités, les parents, les associations ainsi que les acteurs du monde socio-économique.

Tout ce travail ne peut se penser sans permettre à l'élève de pouvoir donner du sens aux apprentissages qu'il reçoit. Pour cela l'année 2023 verra le déploiement du Parcours Orientation dans tous les collèges et les lycées.

La promotion de la santé et du bien-être à l'École et notamment la prévention du harcèlement, la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, la promotion de l'éducation au développement durable, l'éducation routière restent des priorités de la politique éducative mise en œuvre en Nouvelle-Calédonie et pour lesquelles nous poursuivrons nos actions.

Avec les chargé(e)s de mission, nous serons mobilisés sur ces dossiers au cours de l'année afin de vous accompagner au mieux.

Les lettres de rentrée disciplinaires 2023 sont accessibles sur le site du vice-rectorat via le lien suivant : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article6397>

Nous savons et connaissons votre engagement au quotidien auprès de chaque élève, mais aussi dans vos établissements, au travers des actions que vous menez. Nous sommes à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, au bénéfice des élèves de la Nouvelle-Calédonie.

Nous vous souhaitons, chères et chers collègues, une très bonne année scolaire 2023.

Le collège des inspectrices et des inspecteurs



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Pôle expertise
des établissements et de la pédagogie
Inspection du 2nd degré**

Nouméa, le 9 février 2023

Nathalie VOLANT
Inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique
régionale d'Education Physique et Sportive

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'EPS

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : Lettre d'informations pour la discipline Education Physique et Sportive

Chères collègues, chers collègues

Ayant pris il y a quelques mois mes fonctions d'inspectrice pédagogique en Polynésie Française et Nouvelle Calédonie, je souhaite avant tout vous dire, en ce début d'année scolaire, toute la fierté et le plaisir que je ressens à œuvrer sur ce Territoire pour contribuer, avec vous, à la pleine réussite de tous ses élèves. Je profite de ce message pour adresser également aux professeures et professeurs qui nous rejoignent à cette rentrée tous mes vœux de bienvenue et les invite à participer activement à la dynamique déjà bien installée les années précédentes, notamment grâce aux capacités d'adaptation dont chacun saura faire preuve.

Cette nouvelle rentrée 2023 nous invite à prendre en compte les axes stratégiques retenus dans la politique éducative de la Nouvelle-Calédonie ; collectivement, nous nous emploierons à décliner ces axes au quotidien dans les cours d'EPS, afin de contribuer à la formation d'un élève actif, en réussite, lucide, capable de s'adapter aux évolutions de son temps. Les deux dernières années nous ont invités à réajuster nos façons de faire, à revisiter nos pratiques, parfois à inventer de nouvelles démarches ; appuyons-nous sur ces acquis pour inscrire notre discipline dans cette culture scolaire commune, en proposant une EPS inclusive et bienveillante, une EPS exigeante et ambitieuse, une EPS ouverte et engagée.

➤ *Une EPS exigeante et ambitieuse*

Afin de former des élèves « cultivés » grâce, entre autres, à l'enrichissement de leurs conduites motrices, toutes les énergies de notre profession doivent converger vers une réflexion sur les contenus et procédures à créer pour amener l'élève à entrer dans une réelle démarche de construction de connaissances et compétences ; ceci exige de cibler précisément, au travers des APSA exploitées au sein des différents champs d'apprentissage, les transformations à provoquer sur les plans moteur, de la réflexion, de l'engagement et des relations aux autres afin de mieux répondre aux attendus du socle commun et des programmes.

➤ *Une EPS inclusive et bienveillante :*

Il s'agit ici de développer une plus grande vigilance à l'égard des difficultés que peut rencontrer chaque élève, au sein de la classe. Les élèves en échec, en décrochage régulier et ceux à besoin particulier doivent être rapidement identifiés pour leur proposer un enseignement adapté. Il est donc souhaitable d'accentuer encore nos efforts pour rendre la leçon d'EPS toujours plus accessible et toujours plus signifiante afin d'offrir à chaque élève des perspectives d'évolution intégratives. Je vous encourage à expérimenter toutes sortes de dispositifs d'apprentissage à cet effet, comme les formes scolaires de pratique, l'accompagnement personnalisé, l'apprentissage massé etc... afin que chaque élève trouve une réponse juste à ses besoins.

➤ *Une EPS ouverte et engagée*

L'EPS, grâce au dynamisme de ses équipes, a assurément une part importante à jouer dans une Ecole cherchant à répondre aux problématiques sociétales de notre territoire. Forte de sa spécificité, elle contribue à la réflexion collective autour des objectifs de santé, de lutte contre la sédentarité et peut inciter à la reconstruction de liens sociaux et d'engagements citoyens parfois mis à mal au cours des périodes de pandémie que nous avons connues.

Les champs de nos engagements sont multiples et dans cette perspective d'ouverture, la formalisation du projet pédagogique d'EPS demeure un élément incontournable pour rendre lisible et cohérente la contribution de notre discipline aux objectifs communs de formation.

La pratique volontaire au sein des associations sportives d'établissement s'inscrit en complémentarité de cet enseignement ; L'association sportive permet ainsi d'initier de nouvelles démarches favorisant l'apprentissage de l'autonomie, le partage, mais aussi l'effort, l'implication dans la durée pour enrichir de façon importante ses capacités sociales, physiques, motrices.

Les axes de travail pour la discipline en cette rentrée scolaire :

L'évaluation : la réforme des examens du lycée et de la voie professionnelle a initié une réflexion profonde de la profession sur les protocoles certificatifs et plus généralement sur les modes d'évaluation. Il s'agit à présent d'exploiter cette réflexion pour éprouver les propositions, les retravailler éventuellement pour combiner à la fois les caractéristiques de votre contexte d'enseignement avec le cadre commun national. Je vous incite à lire attentivement le bilan de la commission académique pour la session 2022 : <https://eps.ac-noumea.nc/spip.php?article655>

L'état des lieux sur le savoir nager réalisé l'année dernière a mis en évidence les difficultés à faire pratiquer la natation au maximum d'élèves sur l'ensemble du territoire. Je souhaite que soit poursuivie la réflexion ébauchée depuis le mois de septembre pour travailler sur les possibilités offertes pour augmenter les espaces de pratique. Parallèlement, une formation pédagogique spécifique au savoir nager est programmée dans le cadre du PAF.

L'Unité facultative métiers du secteur sportif, la mention AG2S ont été récemment installés, et à cette rentrée l'enseignement de spécialité EPPCS va être mis en place en Nouvelle Calédonie ; un appui particulier sera apporté aux établissements en cours d'année afin de les aider à réguler leurs projets, ainsi qu'à élaborer les outils d'évaluation.

L'accompagnement des professeurs et leur développement professionnel reste un point prioritaire de pilotage académique :

- Les formations aux concours internes continueront d'être déployées à la rentrée ;
- Le Plan académique de formation, en complémentarité avec le travail initié les années précédentes, poursuit la réflexion autour des apprentissages : adaptation des contenus aux capacités réelles des élèves, prise en compte de la singularité, rôle de l'évaluation pour mieux faire apprendre, seront autant de questions professionnelles abordées au travers de pratiques variées : randonnée sportive, yoga, savoir-nager, cross training, évaluer dans le champ d'apprentissage n° 4 ; Nous vous invitons à vous y inscrire dès sa parution. <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3392>
- Les groupes de réflexion en EPS se réuniront tout au long de l'année, avec pour mission de produire des ressources, diffusables sur le territoire.

Communication

Le site académique (<https://eps.ac-noumea.nc/>) reste un outil de communication prioritaire. Toutes les informations institutionnelles (réglementations, programmes, dispositifs, etc...) y sont présentes afin que tout un chacun puisse trouver une réponse à ses questionnements.

Dès le début d'année, une première visioconférence avec les coordonnateurs sera organisée (15 février). Elle déclinera les éléments de cette lettre d'informations.

Il est demandé expressément à tous les enseignants d'activer leurs adresses professionnelles. Les informations importantes (examens, RH, réunions, convocations, formations etc..) passent uniquement par ce mode de communication via la liste de diffusion académique.

Pour conclure

Je tiens à remercier chaleureusement les chargés de mission qui travaillent à mes côtés : Anne Le Bouhellec, Fanny Terrat et Pierre Yves Le Roux, pour leur accueil attentif et l'aide précieuse qu'ils m'apportent.

Dans cet élan qui nous porte vers la formation d'un élève citoyen, autonome, physiquement et socialement éduqué, de nombreux défis sont encore à relever ; ils constituent autant d'objets d'étude qui doivent organiser

notre réflexion commune vers une EPS inclusive, une EPS qui fait apprendre, une EPS dans laquelle les élèves prennent plaisir à évoluer.

J'aurai plaisir à être à vos côtés afin de répondre aux enjeux qui nous animent.

Très bonne rentrée à toutes et à tous,

Nathalie VOLANT, IA-IPR EPS

	Contacts	Dossiers en responsabilités
Nathalie VOLANT IA-IPR EPS	Nathalie.volant@ac-polynesie.pf +689 89 478 417 (Polynésie française)	Rendez-vous de carrière Pilotage disciplinaire
Anne LE BOUHILLEC CMAI	ale-bouhillec@ac-noumea.nc +687 266221	Rendez-vous de carrière et visites d'accompagnement Examens et options
Fanny TERRAT CMAI	Fanny.Jinakoa@ac-noumea.nc +687 266221	Rendez-vous de carrière et visites d'accompagnement Pôles espoirs et CTE Installations sportives
Pierre - Yves LEROUX CMAI	Pierre-Yves.Le-Roux@ac-noumea.nc +687 266221	Visites d'accompagnement des MA du privé Formations PAF